



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



À Paris, le 25 novembre 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### 9<sup>ème</sup> édition de la Palme IFRECOR 2022

Après deux ans d'absence en raison de la crise sanitaire, la cérémonie de remise des prix de la 9<sup>e</sup> édition de la Palme IFRECOR s'est tenue ce jeudi 24 novembre 2022, en présence de Monsieur Jean-François Carenco, ministre délégué chargé des Outre-mer.

Présidée par Monsieur Jean-Pierre Bouquet, Président délégué des Eco Maires, cette cérémonie a récompensé trois territoires français ultramarins pour leurs projets particulièrement exemplaires et en lien avec les objectifs de l'IFRECOR, en matière de préservation et gestion durable des récifs coralliens et écosystèmes associés (mangroves et herbiers).

Lors de cette cérémonie le ministre a tenu à réitérer son soutien à l'IFRECOR annonçant son engagement avec **le doublement de la contribution financière passant de 500 000 à 1 million d'euros en 2023.**

Cette édition, organisée en partenariat avec l'association Les Eco Maires, et étalée sur deux ans pour faire le lien entre deux mandats présidentiels et ministériels, a été marquée par la célébration des 10 ans de la Palme en 2021. Dix années de travaux de valorisation des actions locales. Des initiatives menées par les élus et les acteurs des territoires pour préserver et gérer de manière durable les récifs coralliens et écosystème.

Cette 9<sup>ème</sup> édition a poursuivi la ligne directrice que la Palme s'était donnée en 2019 : s'ouvrir à toutes les structures œuvrant pour la conservation de ces écosystèmes du littoral et marins, à savoir les réserves, Parcs naturels, associations, élus, conseils régionaux et autres acteurs pertinents. Cette ouverture illustre la volonté du Gouvernement, à travers l'IFRECOR, de mettre en lumière et soutenir les initiatives locales et concrètes en adéquation avec ses missions de connaissance, de valorisation, de protection et de gestion durable du patrimoine environnemental exceptionnel des collectivités d'outre-mer.

Les lauréats de la 9<sup>ème</sup> édition de la Palme IFRECOR sont :

- **Palme Récifs coralliens** : Parc national de la Guadeloupe pour le projet d'Installation de mouillages dans l'espace maritime du parc.
- **Palme Coup Cœur du jury** : Associations Vie Océane et Biorécif de La Réunion pour le projet Mesorun (réalisation d'inventaires faunistiques sur des sites au niveau des Ecosystèmes Coralliens Mésophotiques).
- **Palme Mangrove** : Association de gestion de la RNN de Saint-Martin pour le projet de Pépinière de palétuviers (mangrove nursery).



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Retrouver les détails de chaque projet dans notre Recueil des lauréats 2021-2022, disponible sur :

<https://ifrecor.fr/>

**Contacts :**

**Cabinet du ministre délégué chargé des Outre-mer, Jean-François Carenco**

Mail : [mompresse@outre-mer.gouv.fr](mailto:mompresse@outre-mer.gouv.fr)

Tél : 01.53.69.26.74